



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 09 décembre 2020
affiché ou publié le mercredi 09 décembre 2020
identifiant de télétransmission 073-200069110-20201203-lmc1H24523H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H24523H1

Extrait du registre des décisions

Bureau du 03 décembre 2020

n° 087-20

Objet : RS - Approbation d'un bail de location relatif à un entrepôt situé Le Pré de Foire Nord à Le Châtelard

- date de convocation le 27 novembre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt, le jeudi trois décembre dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis en visioconférence, via Zoom, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 33

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Thierry Repentin - Corinne Charles - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoaz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés : 19

Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Jean-Pierre Coendoz - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Sandra Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Martin Noblecourt - Marie Perrier - Christophe Pierretton - Dominique Pommat - Damien Regairaz - Josette Rémy - Alain Thieffenat - Thierry Tournier - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 03 décembre 2020

délibération n° 087-20

objet **RS - Approbation d'un bail de location relatif à un entrepôt situé Le Pré de Foire Nord à Le Châtelard**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, indique que l'ancienne Communauté de communes du Cœur des Bauges louait pour les besoins de ses services une partie d'un hangar propriété de la commune de Le Châtelard.

Grand Chambéry a repris le bail de location au moment de la fusion des deux anciennes structures intercommunales.

A ce jour, il convient de renouveler ce bail compte tenu des besoins exprimés en matière de stockage de matériel pour plusieurs directions de Grand Chambéry (déchets, eau, bâtiments communautaires...).

Il est donc proposé la conclusion d'un bail prévoyant la location d'une superficie de 305 m² d'un local situé Le Pré de Foire Nord, à compter du 1^{er} janvier 2020, pour un loyer payable trimestriellement de 1 650 €. Ce bail est établi pour une durée de neuf ans, avec possibilité de résiliation en cours de location sous réserve d'un préavis de trois mois pour Grand Chambéry.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau l'approbation des baux,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le bail de location avec la commune de Le Châtelard relatif à un entrepôt d'une superficie de 305 m² au sein d'un bâtiment situé Le Pré de Foire Nord à Le Châtelard,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer le bail ainsi que tout autre document à intervenir,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 087-20

Objet de l'acte : RS - Approbation d'un bail de location relatif à un entrepôt situé Le Pré de Foire Nord à Le Châtelard

Thème Préfecture : 3 - Domaine et patrimoine 3 - Locations 2 - Baux à donner

Date de l'acte : 03 décembre 2020

Annexe(s) : annexe, plan

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20201203-lmc1H24523H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24523H1

Date de transmission en Préfecture : 09 décembre 2020

Date de réception en Préfecture : 09 décembre 2020

Période d'affichage : du au